51e Année — 1937 — N° 13

Samedi 27 Mars 1937

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 3 Place de la Petite-Hollande NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N°s de nos Chèques Postaux Nantes 1
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense.

Un Brin de Causette...

Des amis avant ben voulu m'dire que je n'étions pu à la page :

— Comment, le pus chic métier c'tui là de jardinier ! N'en déplaise à son patron, le bon Saint Fiacre, y avant bougrement d'autres métiers qui rapportant davantage et qui fatigant moins...

Pour ça, les copains, on est ben d'accord.

Reste à savoir si qu'on pouvons les appeller « chic », ou si que c'étiant point putôt pour nous les faire « au chiqué » ? On a causé des vrais métiers — non des cinéqures, des places pépères, ni des gros froumages. Sans ça, comment qu'on serait embarrassé pour dire lequel qu'est le meilleur !

Vous êtes vous demandé, quèque fois : Si que ma vie était à recommencer, qu'on reviendrait un second coup su la terre, quoi c'est que je choisirai comme métier ?

Y en a comben qui voudriant être députés, régent de la Banque de France, gendarmes, chefs de gare, acteurs de cinémas... ou secrétaire de la Confédération du Traval ! L'en faut pour tout les goûts et tout les capacités. D'autres, pus modestes, qui se contenteraient d'être en chômage ...ou de vendre du buis le jour des Rameaux. C'est des métiers comme les autres.

Si que ma vie seriant à recommencer, p'têtre ben que j'me lancerions dans la musique. En faisant vibrer la bonne corde, y avant la pépette à gagner. Regardez un p'tit ceusses qui travallant pour les cinémas-parlant... Les « ingénieurs du Son » m'avant fait rêver ben des fois ! Les « spickers », les « metteurs en scène », les « producteurs » de films, tout ça sont des situations qui nourrissunt ben leur homme.

Encore fallant se donner du mal et avoir fait des études.

Mais y avant de nouveaux postes qui demandant point de connaissances spéciales. Et qui ne risquant guère de faire attrapper des ampoules aux mains — c'est les Inspecteurs de ceusses qui ne foutent ren !

Le malheur, c'est que c'est point une rigolade. Que c'étiant imprimé au « Journal Officiel », projet du budget, chapitre du ministère de la Santé pubique, page 544. Y l'allant créer et mettre en circulation des « Inspecteurs des Loisirs »... Dans not' jeune âge on parlait des contrôleurs des travaux terminés. An'hui, on a trouvé pus fort encore : des surveillants de ceusses qui se reposent, ou qui s'amusent ! Et qui seront ben payés par la Princesse.

Mais qui c'est qui les contrôlera à leur tour...

Le monde a t'y perdu la boule ?

A moins que ce ne soye nos dirigeants, qu'accouchent des phénomènes pareils ?

Qui venant dan un peu dans nos campagnes, inspecter comment qu'on passe « les loisirs »... Ça seriant si marrant de prendre leur derrière pour un fout-balle !

maître Jeannot

Si vous cherchez de la MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE : ménages ou homme seul, jardiniers, vignerons, basse-courriers, bonnes de fermes, cultivateurs..., faites une annonce de quelques lignes aux OFFRES ET DEMANDES de ce Bulletin.

Quelques notes du Concours Général Agricole de Paris —

La « Semaine Agricole de Paris » est terminée.

Feuilletons les notes, prises au hasard de nos pérégrinations, à travers les vastes halls de la Porte de Versailles.

En acquittant le prix d'une entrée, les visiteurs purent parcourir le Concours Agricole et le Salon de la Machine. Les Parisiens — est-il besoin de le dire — marquèrent une préférence pour les magnifiques spécimens de nos élevages, les produits du sol et, plus encore, pour les stands de dégustation (gratuite) de nos grands crus vinicoles et cidricoles.

Malgré la crise, les graves problèmes économiques et sociaux, la grève générale du jeudi matin, la menace révolutionnaire qui planait sur la capitale et sa banlieue, cette manifestation connut un légitime succès. Au milieu de l'incertitude, de cette vie trépidante, fiévreuse, elle incarnait le calme et rude labeur de nos campagnes — l'élément nourricier du pays.

***

Le nombre des exposants fut sensiblement inférieur à l'an dernier.

Cela tient aux frais inhérents à ce Concours (mise en état des sujets, transports, séjour à Paris, etc...). Peut-être aussi à l'insuffisance des primes, certains éleveurs, comme ceux du nord-ouest, se plaignant de ne pas recevoir autant de prix que les autres races, proportionnellement au nombre exposé...

Mais la qualité suppléa la quantité. Les Normands, les Charolais, les Limousins, les Maine-Anjou furent remarquables. Que leurs propriétaires en soient félicités et récompensés !

A notre connaissance, un seul élevage représentait notre département: celui de MM. Houssais frères, à Erbray, qui remporta un 1er prix de 1.000 francs pour un superbe taureau Maine-Anjou. Un autre de nos adhérents, M. Henri Leroyer, de Cossé-le-Vivien (Mayenne), remporta le championnat des mâles et de nombreux prix, pour ses Mainé-Anjou.

***

Les *animaux reproducteurs* comprenaient : 900 bovins (contre 700 l'an dernier), 700 ovins et 150 porcins, représentant toute la gamme des races françaises et étrangères.

Pour les bovins Normands, le prix de championnat des mâles, prix d'élevage et prix d'ensemble, revinrent à des éleveurs de la Seine-Inférieure. Les autres principaux prix furent décernés à des éleveurs de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

Chez les Parthenais, le championnat des mâles revint à un éleveur de Vendée : M. Ridier, de Saint-Julien-des-Landes. Mais ce furent les éleveurs des Deux-Sèvres qui se virent attribuer presque tous les autres prix.

Dans le pavillon des ovins, dominaient surtout les grandes races Mérinos, Ile de France, Southdown et Berrichonnes. D'autres bonnes races régionales auraient dû y être représentées.

Même remarque pour les porcs, nos vieilles races françaises semblant s'effacer, au profit de races étrangères.

***

Les *animaux gras* étaient au nombre de 500, dont 250 bovins (contre 298 l'an dernier). Là encore, la qualité était parfaite. Pour les bovins, le prix d'honneur revint à quatre bœufs charolais, de Seine-et-Oise, pesant à jeun 5.100 kgr. (1.260 kgr. chacun !). Un bœuf Normand totalisait 1.000 kgr. et un Maine-Anjou 1.200 kgr., tous deux appartenant à un éleveur de la Sarthe, M. Rousseau-Tacheau.

Les prix d'honneur des ovins gras revinrent à un éleveur du Cher, pour les races françaises, et à un éleveur d'Eure-et-Loir, M. Gustave Prévosteau, pour les races étrangères, et la plus belle bande.

Le prix d'honneur des porcs gras fut décerné à M. Paul Véron, de la Manche, et à M. Prohet, de l'Oise, pour la plus belle bande.

Au Concours d'*animaux abattus*, figurèrent, cette année, les gros bovins. Ce fut une heureuse innovation.

Hélas ! sauf pour les grands prix, il y eut dans la vente de sérieuses déceptions. Les bouchers parisiens restèrent sur la réserve. Les graves événements de Clichy, d'autres inquiétudes encore, pesèrent lourdement sur les transactions

***

Au *Concours laitier*, le prix de championnat des génisses fut remporté par deux bêtes ex-æquo, l'une Flammande « Lolotte », l'autre de la race Bleue du Nord « Cagnotte ». Toutes deux donnèrent 28 kgr. 750 de lait en 24 heures. Le championnat des vaches revint, cette année encore, à la race Hollandaise, avec une production laitière de 41 kgr. 250.

Au *Concours beurrier*, les palmes revinrent à la génisse Flamande « Lolotte », qui produisit 1.248 grammes de beurre en 24 heures, et à la vache Normande « Havraise », de Seine-Inférieure, qui totalisa 2.252 grammes de beurre ! L'an dernier, ce fut une vache Normande qui remporta le championnat avec une production de 1.965 grammes en 24 heures.

On conçoit le rôle important que jouerait le bois, carburant national, en cas de guerre, où notre alimentation en pétrole dépendrait d'une maîtrise parfaite des mers.

Développer « l'esprit de carbonisation de la forêt », tel est donc le but à poursuivre. Les pays étrangers ont compris toute l'importance de cette question. La plupart favorisent la mise en application du « gaz des forêts ». Il ne faut pas laisser aux autres le monopole d'une invention bien française. Equiper 10 % des véhicules industriels qui circulent en France serait un grand pas accompli dans cette voie. Le sol de France est riche en bois et peut permettre cet essai.

***

Indépendamment de l'exposition des Graines et Semences, des riches parterres de jacinthes odorantes, de primevères, étoilées, de tulipes, des corbeilles de roses et arbustes fleuris — qui firent l'admiration des visiteurs — se tenait cette année une section de l'*Enseignement Agricole*. Présentée sous une forme documentaire et pittoresque, elle obtint un vif succès.

Il y avait là tout une Ecole Ménagère (Surgères, Aurillac, Mamirolle, Poligny, La Roche) exposaient l'enseignement donné à leurs élèves pour le travail du lait, la fabrication du beurre, caséine et multiples fromages à pâtes molles, pressées ou cuites.

***

Voici le hall des *produits laitiers et beurriers*, le vaste stand de la Fédération des Laiteries Coopératives de Touraine, Maine et Anjou. Vingt-sept laiteries affiliées, plus de 19.000 sociétaires, 126 millions de litres de lait traité, plus de 5 millions de kilos de beurre fabriqué... « Rien ne remplace le beurre », comme l'indique une pancarte.

Plus loin, l'Association Centrale des Laiteries Coopératives des Charentes et du Poitou, qui traitent plus de 510 millions de litres de lait et fabriquent près de 23 millions de kilos de beurre...

Nous sommes heureux de relever les récompenses obtenues par nos *Beurres de Loire-Inférieure* :

Rappel de médailles d'or : Laiteries Coopératives de Blain, Campbon, Nantes-Banlieue, Laiterie du Château de Saint-Julien-de-Concelles.

Une vue de notre Stand des Vins de la Loire-Inférieure après les opérations du jury. Au-dessus, le panorama du Vignoble Nantais.

Le « *gaz des forêts* », source d'énergie de l'avenir, occupait un vaste hall. Voitures de tourisme, camions, auto-cars, tracteurs... toute la gamme des moteurs fonctionnant au gaz des forêts y figurait.

Le bois, comme carburant, peut trouver son application partout où le moteur à explosion est utilisé. Emploi d'un million de bûcherons ; revalorisation de la forêt française ; amélioration de notre balance commerciale, tels seraient les résultats immédiats de l'application des gazogènes.

Médailles d'argent grand module : Laiteries de la Vallée de la Sèvre, à Vallet, et Coopérative de Campbon.

Médailles d'argent : Laiteries Coopératives de Fresnay-en-Retz, de Plessé et de Nantes-Banlieue.

Médailles de bronze : Laiterie Coopérative de Notre-Dame-des-Landes et M. Joseph Couraud, à Mauves.

***

Après une visite aux stands de l'Algérie (dont la production s'accroit régulièrement en vins, céréales, tabac, fruits et légumes), de l'Afrique Occidentale Française et de l'Indochine... nous retrouvons un peu notre pays, au stand des Vins de la Loire-Inférieure... En cette oasis accueillante, comment ne point y faire une halte !

Samedi dernier, nous avons publié les heureux résultats du Concours de Muscadet. Voici les récompenses décernées pour les autres vins.

Gros-Plant : Médaille d'or, M. Pellerin Eugène, la Bretonnière, Le Landreau.

Médaille de bronze : M. David Jean, à Oudon.

Pinot de la Loire : Médaille d'argent, M. Athimon Francis, Saint-Méen, Le Cellier.

Gamays : Médaille de bronze, M. Guindon Stanislas, Saint-Géréon.

Malvoisie : Médaille d'argent grand module, M. Guindon, précité.

M. Albert Lebrun, président de la République, et son escorte officielle, fut reçu au stand des Vins d'Anjou. — Peut-être l'an prochain fera-t-il honneur au Muscadet...

R. FAIVRE.

Concours du meilleur Cidre

de la Loire-Inférieure

le Dimanche 11 Avril, au Château des Ducs de Bretagne A NANTES

Ce Concours aura lieu dimanche 11 avril, au Château de Nantes, dans la matinée, à côté de notre Concours des Vins.

Il n'y a aucun droit d'inscription pour y participer. Seuls les cidres et poirés de la *dernière récolte* seront admis.

Comme pour le Concours des Vins, les concurrents devront envoyer deux bouteilles (ou litres) étiquetées, avec leur nom et adresse, directement au CHATEAU DE NANTES, en spécifiant : « *Concours du meilleur Cidre* ». Elles seront reçues, du mercredi 7, au vendredi soir 9 avril, délai de rigueur.

Prière de *se faire inscrire* dès maintenant à M. *R. Faivre*, Syndicat des Agriculteurs, 3, place Petite-Hollande, à Nantes.

Cette année, les concurrents du « *meilleur cidre* » seront nombreux.

Qui remportera les plus beaux lauriers et contribuera à la renommée cidricole de notre département ?

N'attendez pas le dernier jour pour vous faire inscrire !

Concours des Vins et Eaux-de-vie

de la Loire-Inférieure

le Dimanche 11 Avril, au Château des Ducs de Bretagne A NANTES

Le 11 avril auront lieu nos Concours de Vins et Eaux-de-vie, ouverts à *tous* les Viticulteurs de la Loire-Inférieure et Communes limitrophes. Concours *gratuits* ne comportant aucun droit d'inscription. Que chacun veuille bien se conformer aux prescriptions ci-dessous :

Concours des Vins de l'année

Ce Concours comprendra plusieurs sections et les concurrents devront nous préciser la, ou les sections dans lesquelles ils désirent concourir :

MUSCADET
GROS-PLANT
PINOTS ET VINS ROUGES DE LA LOIRE
HYBRIDES

Récolte de 1936 seulement

Chaque concurrent devra fournir *deux bouteilles*, pour chacune des catégories. Chaque bouteille devra porter *une étiquette collée*, mentionnant le nom, l'adresse du propriétaire et le cépage.

Concours des Muscadets anciens

Dans le but de faire apprécier la bonne tenue de nos Muscadets en bouteille, nous ferons cette année encore un Concours spécial de *Muscadets anciens*, récoltes 1929 à 1933 inclusivement.

Chaque concurrent devra présenter *deux échantillons*, étiquetés comme pour le concours des autres vins.

Concours des Eaux-de-vie

Le Concours des EAUX-DE-VIE sera divisé en Eaux-de-vie de *Vin*, de *Marc* et de *Cidre*, Eaux-de-vie vieilles et de la dernière récolte, à raison d'un flacon-échantillon par catégorie.

Dispositions générales

Ces Concours sont ouverts seulement aux *Vignerons-récoltants*.

Les viticulteurs devront faire parvenir leurs bouteilles, ainsi étiquetées, directement AU CHATEAU DE NANTES, en spécifiant : « *Concours des Vins* ». Elles seront reçues, du mercredi 7 au vendredi soir 9 avril, délai de rigueur.

Les exposants d'une même commune ont tout intérêt à grouper leurs envois.

SE FAIRE INSCRIRE, *avant* le jeudi 8 avril, dernier délai, à M. *R. Faivre*, secrétaire de la C.G.V.C.O., 3, place Petite-Hollande, à Nantes.

La Session des Agriculteurs de France

La session annuelle de la Société des Agriculteurs de France s'est tenue à Paris, du 15 au 18 mars.

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Prosper Gervais, président. Celui-ci a signalé le malaise qui pèse actuellement sur les milieux agricoles. Il a insisté sur la nécessité de l'union, « car c'est un sort commun qui lie l'ensemble des exploitants agricoles, qu'ils soient grands, moyens ou petits ».

« En dehors du terrain purement agricole, a-t-il poursuivi, il est d'autres problèmes d'un caractère plus inquiétant encore, telle notre situation financière. » Faisant allusion à l'appel de M. le Président de la République en faveur de l'emprunt de Défense Nationale, il a déclaré que « les agriculteurs, qui sont plus que tous autres attachés à cette terre de France qui est la leur, qui constitue leur domaine propre, et fait le fond de leur existence quotidienne, se doivent de répondre à cet appel et d'accomplir ce devoir ».

En terminant, M. Prosper Gervais a déploré le déclin des forces morales, l'amoindrissement des forces spirituelles du pays. « Constatons une fois de plus, a-t-il conclu, que le travail et l'épargne sont les fondements mêmes de la richesse. Rappelons-nous ce que déclarait au peuple américain le fondateur même de la Grande République : « Si quelqu'un vous dit que l'on peut s'enrichir autrement que par le travail et l'économie, dites-lui qu'il ment. »

Comme nous l'avions annoncé, la session avait pour thème central « **L'Agriculture devant les problèmes sociaux** ».

Le rapport sur les « **Allocations familiales en agriculture** » a été présenté par M. Ambroise Rendu, qui a conclu à la nécessité d'une refonte et d'une extension générale de la législation actuelle.

M. Henri Hitier a ensuite étudié le « **Bail à ferme** ». Il a émis le vœu qu'une loi, s'inspirant de la loi belge du 9 mars 1929, pose notamment le principe de l'indemnité de plus-value au fermier sortant. Par contre, il s'est déclaré hostile à la propriété culturale, qui dresserait les uns contre les autres propriétaire et fermiers et battrait en brèche le principe de la propriété privée.

Dans la journée du 16, deux rapports ont été entendus.

Le premier, présenté par M. P. Ballot, avait trait aux « **Conventions collectives de travail en agriculture** ». Après avoir insisté sur le fait que les rapports entre employeurs et ouvriers agricoles ne peuvent être réglés que dans un esprit de confiante collaboration, et signalé que la diversité des conditions locales et des usages condamne toute réglementation uniforme du travail en agriculture, le rapporteur a déclaré que la généralisation des conventions collectives de tra-

NECROLOGIE

Paul CORMIER

Nous avons appris, avec un profond chagrin, la mort de notre ami et sympathique confrère Paul Cormier, ingénieur agronome, directeur du journal *La Semaine*, administrateur délégué de la Caisse Régionale de Crédit Agricole, propagandiste du Comité de Vulgarisation pour l'emploi des Engrais, chevalier de la Légion d'honneur...

Que de titres pourrait-on lui ajouter encore ! Ce fut un brave et un brave homme, simple, modeste, toujours serviable et accueillant, un parfait technicien et un charmant collaborateur, dans toute l'acception du mot. Car, indépendamment des articles agricoles qu'il nous communiquait, nous eûmes le plaisir de faire de nombreuses conférences avec lui, dans nos communes rurales. Il savait parler aux cultivateurs, les instruire, acquérir leur confiance, comme il avait acquis l'estime de tous ses amis. Plusieurs fois, il fit partie du jury de nos Concours de Vins, car il était un fin dégustateur...

La mort l'a emporté prématurément, à l'âge de 54 ans.

Cher Paul Cormier, nous n'avons pas pu vous dire un dernier « au revoir » sur votre lit de souffrance. Mais vous resterez toujours présent en notre mémoire et en notre cœur, tel que nous vous avons connu et aimé !

A Mme Cormier, à sa fille, ses fils et tous les siens, nous présentons nos bien vives et très sincères condoléances.

R. F.

vail ne pouvait être sainement organisée que par la profession elle-même. Il a posé les principes qui doivent être respectés pour que ces conventions puissent utilement se multiplier dans les campagnes.

Le second rapport, présenté par M. M. Fouchet, était relatif aux « Conventions collectives de vente ». Le rapporteur a défini le problème qui se posait, en ce qui concerne les rapports entre certains producteurs agricoles et certains industriels. Il a indiqué que sa solution logique résidait dans l'adoption d'un projet analogue au projet sur les ententes professionnelles obligatoires voté par la Chambre en 1935 ; il a montré que le projet actuellement pendant devant le Sénat s'inspirait d'un esprit entièrement différent, et qu'en dépit des amendements qui lui avaient été apportés, il devait être résolument écarté.

Enfin, M. Pierre Caziot a présenté le rapport général « L'Agriculture devant les problèmes sociaux ». Il a noté que la statistique de 1929 fait ressortir un terrible affaiblissement des forces paysannes, puisque, entre 1892 et 1929, 1.700.000 foyers agricoles ont disparu. « Toute politique sociale ayant pour conséquence l'aggravation de notre déficience rurale, a-t-il dit, est une politique de destruction française ».

Parlant de la semaine de quarante heures, M. Caizot l'a taxée de « folie démagogique », dont l'agriculture, vidée de sa substance humaine, sera la principale victime.

Enfin, après avoir passé en revue les conclusions des trois rapports précédents, M. Caziot a déclaré : « Le destin de la France est étroitement lié à la paysannerie. Il importe donc, avant tout, d'éviter ce qui peut diminuer la force qu'elle conserve encore. Si l'on ne revient pas à une politique plus sage et plus conforme au génie propre de la nation, nous verrons rapidement se développer les redoutables conséquences des improvisations brutales dont les effets commencent seulement à apparaître. »

L'Assemblée générale qui a terminé la session s'est, à l'unanimité, ralliée aux conclusions des rapporteurs. En outre, elle a adopté différentes résolutions, et notamment les suivantes :

Semaine de 40 heures.

La Société des Agriculteurs de France, approuvant à l'unanimité le rapport qui lui a été présenté par M. P. Caziot,

Demande instamment que les Pouvoirs publics étudient rapidement toutes mesures nécessaires pour remédier à la situation angoissante de l'agriculture, notamment en suspendant l'exécution de la loi de quarante heures, dont l'application brutale conduit à l'anéantissement des forces rurales et à la ruine de la France.

Prix du blé.

La Société des Agriculteurs de France,

Considérant qu'une organisation du marché du blé était nécessaire, mais que le Parlement a créé un Office qui n'est professionnel que de nom ;

Considérant que cet Office a freiné la hausse normale du prix du blé ;

Considérant que cette hausse est d'autant plus justifiée que la dernière loi monétaire a provoqué une élévation sensible du coût de la vie et que la hausse du prix du blé n'a pas été proportionnelle à celle du pain,

Demande que le Gouvernement accepte une révision immédiate du prix du blé.

P.E.C. est l'engrais préféré des Petits Pois.
Selon les sols le 4/19/19 ou le 5/8/12 rendent 100 pour 1.

Huiles à Machines

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue *franco toutes gares.*

Tous les emballages sont gratuits et non repris.

	Par 180 k.	100 l.	30 l
Pour Machines Agricoles :			
Demi-fluide	3 60	3 80	4 70
Epaisse	3 80	4 »	4 90
Pr cylindre vapeur	4 60	4 90	5 80
Pour Mouvements.	3 80	4 »	5 »
Pr Transmissions..	3 70	4 »	4 90
Pr Moteur Electr..	4 90	5 10	6 »
Pour Ecrémeuses :			
H. de vasel[ne] jaune	3 50	3 70	4 60
Blanche pure	5 10	5 40	6 30
Pour Moteurs et Camions :			
Très fluide	4 75	5 »	5 90
Fluide, ½ fluide..	5 »	5 25	6 20
Demi-épaisse	5 »	5 25	6 20
Epaisse	5 30	5 50	6 40
Pour Autos (marque supérieure) :			
Fluide	6 »	6 20	7 »
Demi-fluide	6 20	6 40	7 30
Demi-épaisse	6 20	6 40	7 30
Epaisse	6 60	6 80	7 70
Huile Noire épaisse pour boîtes de vitesses	5 20	5 40	6 30
Huile pour Moteur Diésel	6 30	6 60	7 40

Par tonnelets de 50 litres, nous consulter.

Lors de vos semis prochains Songez aux Engrais St-Gobain.

LES APICULTEURS
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE
ont tenu, dimanche, leur Assemblée générale

Dimanche dernier avait lieu, à la Chambre d'Agriculture, 12, rue de Strasbourg, à Nantes, l'Assemblée générale de la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure.

Rapport du Concours des Ruchers

Le 30 juillet 1936, le matin, dès sept heures, nous quittions Nantes pour visiter les ruchers des sociétaires qui s'étaient fait inscrire pour le concours qui, cette année, avait lieu dans la partie nord de la Loire, entre la mer et la route de Nantes à Rennes.

La Commission était composée de MM. *Joubert*, vice-président ; *Violette*, trésorier honoraire; *Chevrier*, secrétaire toujours actif ; *Cormier* Paul, ingénieur agronome, directeur du journal *La Semaine ; Le Bot*, ingénieur agronome, adjoint à la direction des Services agricoles. M. *Faivre*, secrétaire du Syndicat des Agriculteurs, n'avait pu, à notre grand regret, se joindre à nous. La voiture était conduite par votre serviteur. La journée s'annonçait belle, contrairement aux jours précédents, et ce fut heureux, car il y avait de la route à faire et beaucoup de choses à voir.

Le premier arrêt eu lieu à Tourneuve, où le fils Aillerie nous attendait pour nous conduire à un rucher de son père, non loin de la route qui conduit à Orvault (rucher situé dans un bois un peu touffu). Ensuite, aux environs d'Orvault, nous visitâmes les ruchers Aillerie, Lemasson et Douçet, où déjà plusieurs hausses s'alignent. Les abeilles travaillaient ferme et les champs de blé noir fleuraient bon.

De là, nous filâmes à toute allure à Savenay, où nous attendait M. Oheix. Il est dix heures, et l'activité est grande au rucher. Une ruche sur bascule intéresse fort la Commission, qui regretta que les pesées journalières n'aient pu lui être fournies. Il est vrai qu'elles l'eussent été en livres américaines, car tout est à moitié américain chez M. Oheix. La Commission fut aussi intéressée par la diversité des ruches et certains agencements. Ce qui les intéressa moins, ce fut la chasse que leur firent les abeilles qui, dans cette visite, ne voyaient qu'une gêne dans leur travail. Aussi elles le firent sentir au propriétaire du lieu, qui ne les avait pas prévenues comme il convient. Nous constatons que les cires-gaufrées sont rapidement allongées par les abeilles, qui en ont un pressant besoin. Après avoir dégusté un verre, ou plusieurs, de bon hydromel, nous nous dirigeons vers un deuxième rucher, où l'activité est grande aussi et où les hausses empilées montrent qu'il doit y avoir du bon travail de fait.

Nous nous dirigeons ensuite vers Grâce, en Guenrouet, et sur notre route, nous visitons le rucher de Norbert Giraud, où nous remarquons un modèle de support en ciment bien compris. Chez M. Rocherioux, à Grâce, nous trouvons là deux ruchers, dont un en ruches fixes servant à la production d'essaims, et l'autre, composé d'une belle rangée de Dadant, le long d'une haie, dans un verger. M. Rocherioux a débuté en ruches à cadres il y a plus de trente ans. Ces ruches, quoique âgées, sont bien entretenues. Invités à visiter un troisième rucher, nous déclinons l'offre, car il est déjà l'heure de déjeuner, les estomacs crient famine et nous ne sommes pas encore rendus à Guémené-Penfao. Aussi, en arrivant, rien n'est plus pressant que de se mettre à table, où tout le monde fait honneur au bon déjeuner qui nous est servi, arrosé d'un excellent cidre, que la température orageuse nous fait que mieux apprécier.

En retard sur l'horaire fixé, nous ne tardons pas à partir et nous nous rendons chez M. Roué, à Launay-de-Beix, en Guémené. C'est un jeune plein d'avenir, qui a la phobie des maladies, et soigne ses abeilles avant qu'elles ne soient malades, ce qui vaut mieux, mais qui crée du travail supplémentaire sans nécessité... Petit rucher, un peu trop aggloméré mais bien ombré, où il est plaisant de travailler. M. Roué vint avec nous chez M. Plantard, à Beslé, un autre jeune ayant tout de même quelques années de pratique. Là, nous recommandons de mettre une cinquième hausse à une colonie qui, l'année dernière, s'était déjà montrée excellente. Puis visite à un deuxième rucher, en bordure d'un champ de blé noir d'une belle venue, qui fait les délices des abeilles.

L'orage semble gronder au loin et nous nous hâtons vers Conquereuil, où le receveur des postes, M. Lefeuvre, utilise ses loisirs à l'apiculture. Ses ruches sont divisés en trois ruchers. A l'un d'eux nous trouvons en arrivant un essaim perché à 12 ou 15 mètres de hauteur. Pendant notre visite, il s'amuse à changer de place, ce qui donne à penser que ce doit être un essaim secondaire. Là aussi, des hausses sont empilées, même sur des essaims de l'année, et la miellée pourrait donner encore si le temps s'y prêtait.

C'est ensuite la visite des ruchers de Mme Perret, à Dastres, en Guémené-Penfao. Là nous trouvons deux ruchers: un, attenant à la maison, semble destiné à l'accroissement ; l'autre, situé dans un taillis, est surtout destiné à la récolte. On y trouve d'assez fortes colonies. Malgré une aimable invitation à nous rafraîchir, le retard sur l'horaire s'étant accentué, nous y résistons, au grand désespoir de Mme et M. Perret,

Passant par Blain, nous y faisons un court arrêt, et filons à toute allure à la Tondrie, en Héric, chez Mme Bidet, où nous ne pouvons voir que le rucher attenant à la maison. Dans ce rucher, un nombre important de hausses sont alignées, ce qui fait honneur à la propriétaire. Puis ensuite, c'est le retour vers Nantes, avec une heure de retard sur celle fixée au départ, mais bien à l'heure prévue par le conducteur.

238 kilomètres sont inscrits au compteur. Seuls deux ruchers, appartenant l'un à M. Tessier Francis, de Chantenay, et l'autre à M. Tessier, de l'Immaculée, à Saint-Nazaire, n'ont pu être visités ce jour-là. Ils l'ont été depuis par des Commissions désignées à cet effet.

Ces visites sont instructives ; elles nous ont montré que les conseils donnés sont mis en pratique. Les ruchers sont en général bien abrités ; toutefois il en est qui gagneraient à ce que le soleil les visite avec moins de peine. Quelques ruchers sont un peu trop agglomérés, ce qui rend les visites plus difficiles. Un coup d'œil donné à tous les ruchers pour vérifier l'état sanitaire ne nous a rien fait trouver, ce qui est heureux. C'est avec plaisir que nous avons constaté, presque partout, une récolte passable, parfois même très bonne, mais qui aurait pu être exceptionnelle si le temps s'y était prêté, car rarement les blés noirs ont été aussi beaux et les colonies, en général, aussi bien préparées.

Nous avons constaté avec plaisir que l'amour des abeilles est aussi intense chez les vieux que chez les jeunes. C'est une bonne preuve que les abeilles savent nous prendre et nous retenir, en nous faisant apprécier leurs qualités de travail et de dévouement, n'ayant en vue que le bien-être et le bonheur de la collectivité. Que n'en est-il ainsi chez les humains : ce serait l'idéal.

Etienne GIRAUD,
Président de la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure.

Palmarès du Concours de Ruchers

Prix d'honneur : M. Louis Oheix, à Savenay.

1er *prix :* Mme Bidet, à Héric ; Mme Perret, à Guémené-Penfao ; M. Rocherioux, à Grâce.

2e *prix :* M. Louis Doucet, à Nantes ; M. Lefeuvre, à Conquereuil ; M. Plantard, à Beslé-sur-Vilaine.

3e *prix :* M. Louis Aillerie, à Orvault ; M. Norbert Giraud, à Nantes ; M. Francis Tessier, à Nantes ; M. Tessier, à l'Immaculée de Saint-Nazaire.

Mentions honorables : M. François Lemasson, à Nantes ; M. Jean Roué, à Guémené-Penfao.

Exposition apicole, au Château des Ducs de Bretagne, à Nantes du 5 au 8 novembre 1936

PALMARÈS

Prix d'honneur : M. Fraboul, à Notre-Dame-des-Landes.

1er *prix :* M. Victor Joubert, à Nantes ; M. Louis Oheix, à Savenay.

2e *prix :* M. Joseph Blond, à Joué-sur-Erdre ; M. Léon Jouitteau, à Cholet.

3e *prix :* M. Louis Chevrier, à Nantes ; M. Pierre Guinel, à Saffré.

Mentions honorables : M. Francis Gourbil, à Vigneux ; M. Jean Guillemet, à Nort-sur-Erdre ; M. Georges Martin, à Vigneux ; M. Gaston Boucault, à Nort-sur-Erdre.

La Journée du Miel à la Foire Commerciale

La grève du bâtiment n'ayant pas permis l'ouverture de la Foire Commerciale à la date fixée, la Journée du Miel aura lieu, au pied du Château de Nantes, le **dimanche 11 avril.**

Comme de coutume, 5.000 petits pots de miel de Bretagne seront distribués gratuitement aux enfants. La Foire aux Miels commencera le samedi 10 avril.

Un programme est en préparation, pour faire une exposition apicole très intéressante, le jeudi 8 juillet, à la Foire Commerciale de Nantes.

Exposition Canine

La Société Saint-Hubert de l'Ouest a le regret de vous informer qu'en raison des grèves du bâtiment, qui la privent de matériel et de main-d'œuvre, l'Exposition canine qui devait avoir lieu le 8 avril prochain, est remise au 8 juillet 1937.

Clôture des engagements : le 20 juin.

Le Comité.

La production de la pomme de table
en Loire-Inférieure
Etude des meilleures variétés locales

Variété : CHAILLEUX

Synonymes. — Drap d'Or, Redor, Rador.

Aire de culture. — Cette variété est la plus répandue en Loire-Inférieure. On la cultive surtout dans les communes de La Chapelle-sur-Erdre Treillières, Orvault, Carquefou, et aussi dans le centre de production du Coudray-Plessé. Au Sud de la Loire, la *Chailleux* occupe une place un peu moins importante.

L'extension que prend cette variété dans le département ressort des renseignements fournis par les pépiniéristes. Depuis dix ans, la moitié des plants qu'ils fournissent appartiennent, en effet, à la *Chailleux*. De nombreux greffons sont également expédiés chaque année dans les départements voisins, notamment en Maine-et-Loire, à Angers, Cholet, Montrevault.

Caractères de l'arbre. — La variété *Chailleux* reprend bien à la greffe en fente sur franc ou en surgreffage. L'arbre a un port en parasol et des rameaux grêles. Sa vigueur est moyenne, mais satisfaisante dans les terres profondes et saines. D'une bonne productivité, il donne des fruits tous les ans et régulièrement une bonne récolte tous les deux ans. L'arbre est sain, résistant aux maladies et aux intempéries.

Caractères du fruit. — Le fruit, moyen ou gros, est irrégulièrement globuleux et d'une forme arrondie-conique. La peau un peu striée est assez résistante. La teinte de l'épiderme, d'abord verdâtre, passe au jaune paille à maturité avec de longues touches rouges, plus ou moins abondantes, selon les régions de production et l'intensité de l'insolation. Ces taches vont du pédoncule à l'œil en se dégradant. Le fruit est également plaqué de fauve clair. L'œil est profondément enfoncé dans une cavité aux contours sinueux. Le pédoncule est court et s'insère dans une cavité étroite aux contours réguliers et lisses.

La chair, de très bonne qualité, est d'un blanc jaunâtre, tendre, douce, parfumée, sucrée.

Epoque de la maturité. — La maturité de la *Chailleux* est très régulière. La cueillette a lieu fin septembre-début octobre. La période de consommation du fruit sur les marchés locaux et extérieurs s'étend de novembre à la fin de janvier.

Valeur commerciale. — Par sa forme et sa coloration, ainsi que par la saveur et la fermeté de sa chair, la pomme *Chailleux* constitue un fruit commercial de première qualité. De plus, l'arbre possède des qualités culturales satisfaisantes.

La *Chailleux* présente donc un ensemble de caractères qui la classent parmi les variétés locales les plus intéressantes et son extension est à préconiser.

Variété : GRÉE

Aire de culture. — La *Grée* est une variété presque uniquement cultivée dans le centre de production de La Chapelle-sur-Erdre, où elle constitue environ le quart des plantations.

Caractères de l'arbre. — L'arbre a un port semi-érigé. Les rameaux secondaires, ayant tous sur une même branche des directions sensiblement parallèles, la cime présente un aspect régulier caractéristique. L'arbre est vigoureux et résistant aux maladies. Sa fructification est abondante et l'on peut escompter une forte récolte tous les deux ans.

Caractères du fruit. — Le fruit est en général de grosseur moyenne ; il est plutôt petit en cas de grosse production. Son aspect rappelle celui de la Reinette du Mans, mais sa forme est plus aplatie. L'épiderme, pointillé de rouille, est jaune, très légèrement lavé de rose terne à l'insolation. La cavité oculaire, peu profonde, a un contour un peu sinueux. Le pédoncule s'insère dans une cavité régulière assez profonde.

Lorsque des gelées surviennent à l'époque de la maturité, le fruit tombe facilement de l'arbre.

La chair, fine et ferme, a une saveur douce, assez peu accentuée.

Epoque de la maturité. — Le fruit est cueilli vers la mi-octobre. Les expéditions ont surtout lieu en janvier, mais la période de consommation de la *Grée* se poursuit jusqu'en mars-avril.

Valeur commerciale. — Cette variété de bonne qualité trouve un écoulement facile auprès du commerce, qui apprécie son excellente aptitude au transport et sa très bonne conservation.

Variété : BASTIEN

Aire de culture. — La *Bastien* est presque uniquement cultivée dans le centre de production de La Chapelle-sur-Erdre, où elle semble occuper la troisième place, après la Grée et la Chailleux. Cette variété se retrouve aussi aux alentours de Vertou, bien que dans cette région les conditions de milieu lui soient moins favorables.

Caractères de l'arbre. — L'arbre a un port semi-érigé et est très buissonnant. Vigoureux, fructifère, il présente cependant l'inconvénient d'une mise à fruit très tardive. Sa résistance aux maladies est moyenne. Il craint notamment le chancre et le puceron lanigère.

Caractères du fruit. — Le fruit, de grosseur moyenne, est globuleux et de forme très régulière. La peau est un peu rugueuse. Sa teinte est jaune-brun pour les parties non éclairées ; à l'insolation, elle prend une coloration rouge-brique, avec stries peu marquées. L'œil est peu enfoncé et la cavité oculaire est à contour légèrement sinueux. Le pédoncule, court, s'insère dans une cavité étroite et profonde, à contour régulier.

La chair, très fine et très serrée, possède une saveur particulière, à la fois sucrée et musquée ; elle dégage un parfum accentué. Sa qualité est très bonne.

Epoque de la maturité. — La maturité de la *Bastien* est très régulière. Le fruit est cueilli au commencement d'octobre. Pour la vente, la maturité est bien achevée en décembre. Les expéditions ne se font plus guère à partir de la mi-janvier, la bonne conservation devenant aléatoire à partir de cette époque.

Valeur commerciale. — La *Bastien* est une pomme de première qualité, qui commence à être connue et très demandée en dehors du département. La résistance de sa peau et la fermeté de sa chair lui permettent de bien supporter le transport.

Malgré l'intérêt que présente sa culture, la variété *Bastien* n'est pas très utilisée dans les plantations nouvelles, par suite de sa mise à fruit très tardive.

Variété : PATTE DE LOUP

Aire de culture. — Cette variété est principalement cultivée dans les environs de La Chapelle-sur-Erdre et de Carquefou. On la trouve encore, quoique moins répandue, dans le centre de production de Vertou.

Caractères de l'arbre. — L'arbre est à port semi-érigé. Sa vigueur est moyenne et sa fructification, relativement peu abondante, est assez irrégulière. L'arbre est d'une résistance moyenne aux maladies et craint surtout le puceron lanigère et la tavelure. Il présente, en outre, l'inconvénient d'une mise à fruit très tardive.

Caractères du fruit. — Le fruit est petit, arrondi, déprimé. Son épiderme est mince, rude, finement écailleux, brun-fauve nuancé de vert, fortement ponctué de gris.

Sa chair est ferme et d'une saveur à la fois sucrée et un peu acidulée. Ce fruit est de bonne qualité.

Epoque de maturité. — Le fruit est cueilli fin octobre. Il est surtout expédié dans les mois de janvier et février et sa maturité est complète pour la consommation aux mois de mars et avril.

Valeur commerciale. — La variété *Patte de Loup* fournit des fruits qui trouvent toujours dans le commerce un écoulement facile et avantageux. En conséquence, on ne peut qu'encourager sa multiplication, malgré les inconvénients que présente l'arbre au point de vue cultural.

M. LE BOT,
Ingénieur agronome,
Professeur d'agriculture adjoint à la Direction des Services agricoles de la Loire-Inférieure.

Pédicure et Massages
diplômé de l'Etat

Traitement spécial des pieds et jambes (Cors - Oignons - Ongles incarnés) etc., *sans douleur.*
Mécanothérapie - Gymnastique.
Massages médicaux - Electrolyse.
MARTINET, 6, place Royale, Nantes. T. 118-61. Entr. 1, rue Vieilles-Douves.

Passez au bord de la mer
VOS JOURNÉES DE LOISIRS

grâce aux billets d'aller et retour d'une journée, délivrés toute l'année les jeudis, dimanches et fêtes, au départ de Nantes, La Bourse et Chantenay.

Pour Saint-Nazaire : 2e classe, 21 fr.; 3e classe, 14 fr.. Enfants de 3 à 7 ans : 2e classe, 11 fr.; 3e classe, 7 fr.

Pour Pornichet, La Baule-les-Pins, La Baule-Escoublac, Le Pouliguen, Batz-sur-Mer, Le Croisic et Guérande : 2e classe, 28 fr.; 3e classe, 18 fr. Enfants de 3 à 7 ans : 2e classe, 14 fr.; 3e classe, 9 fr.

Au départ de Saint-Nazaire, pour les gares de la presqu'île guérandaise citées ci-dessus : 2e classe, 7 fr.; 3e classe, 5 f r. Enfants de 3 à 7 ans : 2e classe, 4 fr.; 3e classe, 3 fr.

Un bel exemple.....

M. Eugène PASQUÉ
Lauréat de l'Académie d'Agriculture —

Dans notre Bulletin du 6 mars, nous annoncions à nos lecteurs les belles récompenses décernées par l'Académie d'Agriculture de France, à notre vieil ami, M. *Pasqué Eugène*, pour ses travaux sur l'enseignement agricole rural.

Passionnément dévoué à sa belle tâche et aussi soucieux de conserver — ainsi que l'écrivait M. SCHRIBAUX — nous sommes heureux de publier, ci-dessous, *le rapport* de l'éminent membre de l'Institut, présenté à l'Académie d'Agriculture :

« Quarante-sept ans d'enseignement agricole rural, tel est le titre qu'on pourrait donner au travail que M. Eugène Pasqué, ancien instituteur libre à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), a soumis à l'appréciation de l'Académie d'Agriculture.

» Au cours de près d'un demi-siècle, plus de 600 élèves de M. Pasqué ont obtenu le certificat d'études agricoles. Il serait difficile de trouver plus bel exemple d'une œuvre d'autant plus méritoire qu'elle a été accomplie bénévolement, sans défaillance, par un homme aux ressources plus que modestes.

» Avec une inlassable ténacité, M. Pasqué a su communiquer à ses élèves l'amour du sol natal, et les y attacher, les convaincre de la noblesse, de la beauté morale de la profession agricole et de son importance primordiale pour l'économie du pays. Que ne possédons-nous beaucoup d'instituteurs comme lui !

» Les lignes qu'il a écrites, empreintes d'une poésie charmante, témoignent de son amour des choses de la nature, dont on sent qu'il a cherché à pénétrer l'âme.

» Lorsqu'ils ont quitté les bancs de l'école, les élèves de M. Pasqué ne perdent pas tout contact avec lui ; ils lui demandent des conseils auxquels il s'empresse de répondre. Ainsi s'établit un véritable cours par correspondance, dont quelques exemples fournis au hasard par l'auteur, nous font saisir l'esprit et l'intérêt.

» De loin en loin, des conférences très simples d'actualité, touchant à la comptabilité, au fonctionnement des organisations agricoles, aux principes mêmes les plus essentiels du droit rural, aussi bien qu'aux notions fondamentales de la production végétale et de la production animale, complètent son enseignement.

» Un observateur superficiel serait tenté peut-être de relever bien des redites dans les exposés de M. Pasqué. Loin de lui en faire grief, il faut l'en féliciter sans réserve, car la répétition, en effet, est l'âme de l'enseignement élémentaire ; c'est par elle seulement qu'on arrive à ancrer profondément les idées essentielles dans l'esprit des enfants, et à en faire saisir les multiples aspects.

» L'état d'âme et les aspirations de M. Pasqué, trouvent leur expression dans l'adieu émouvant qu'il vient d'adresser à ses élèves, avant de prendre une retraite, où le suivront l'affectueuse et reconnaissante sympathie de tous.

» En consacrant par un *Diplôme de Médaille d'argent* le travail soutenu de cet excellent maître, l'Académie confirme le bien fondé de l'attribution de la Croix d'Officier du Mérite Agricole et des nombreuses distinctions acordées par la Société des Agriculteurs de France et de nombreuses Associations agricoles à cet instituteur de village qui, dans sa modeste sphère, a su se faire une place parmi les bons serviteurs du pays. »

⁂

D'autre part, à la Section d'Enseignement de la Société des Agriculteurs de France, M. *Raymond Vuigner*, ingénieur agronome, rappela les grands mérites personnels et pédagogiques de M. Pasqué, qui, dédaignant l'âge de la retraite, et non content d'avoir formé plus de 47 générations d'élèves, continue, avec une admirable persévérance, l'œuvre de toute sa vie ! M. Vuigner précisa la réelle valeur, professionnelle et hautement morale, de cet enseignement, en même temps que son caractère essentiellement pratique s'adaptant d'une façon remarquable aux besoins journaliers des plus modestes cultivateurs.

Ajoutons que M. Pasqué faisait fabriquer à ses élèves de petits instruments agricoles en miniature, qu'on pouvait admirer dans les Concours. Il les habituait aussi au modelage des fruits, des fleurs et des animaux.

D'origine rurale, M. Pasqué célébrait avec émotion les charmes de la vie agricole et les vertus qu'elle développe... Sans contester les progrès réalisés, ne convient-il pas de regretter, avec lui, le temps où, plus simple et plus modéré dans ses goûts, « le villageois chantait à plein gosier derrière sa charrue ».

R. F.

En chaussant vos vignes épandez 400 kgs de 5/8/12 à l'hectare vous aurez beau feuillage, bois solide et bien aoûté, raisin sucré et résistant aux maladies, vin fin, riche en alcool, doux au palais.

Graisses agricoles

Graisse jaune extra : 5 fr. 70 le kilo par caisse de 12 ou 24 boîtes de 1 kilo, franco gare.

5 fr. le kilo par tambours de 25 ou 50 kilos.

4 fr. 50 le kilo par fût de 100 kilos franco.

Maïs de semence

Maïs blanc des Landes	160 »
— roux —	160 »
— Lauraguais	165 »

Les 100 kilos, par sac de 75 kilos, pris magasin Nantes ou parité.

Cela a commencé...

Cela a commencé par une dispute.

Henri avait été au bourg où son père l'avait chargé de faire des achats. De son côté, Colette s'y était rendue pour vendre les œufs de ses poules dont elle seule s'occupait et dont ses parents lui laissaient le profit « pour sa toilette ».

La rencontre eut lieu devant le débit de tabac sur la place : Henri regardait d'un côté, Colette d'un autre, si bien qu'ils se heurtèrent assez vivement.

— Butor !

— Maladroite !

— Vous ne pourriez pas regarder où vous mettez vos pieds ?

Henri jeta un coup d'œil sur le petit pied que tendait Colette indignée. Sur la fine chaussure, son gros soulier avait laissé une trace visible.

Le brave garçon se sentit honteux : avoir meurtri un si joli petit pied !

— Je vous demande pardon. Est-ce que je vous ai fait mal ?

— Oh ! Je n'en mourrai pas cette fois-ci.

— Mais aussi, qu'est-ce que vous venez faire au « Tabac » ?

— Et vous ?

— Moi... moi ? Je viens acheter des cigarettes, des Gitanes Maryland, si vous voulez le savoir. Mais je suis un homme... moi !

— Et moi, je suis une jeune fille. On ne peut rien vous cacher. Et après ? Est-ce une raison pour que je n'aille pas acheter des cigarettes pour mon père, des Gitanes aussi, mais en caporal ordinaire, parce que Papa, lui, il aime le tabac fort.

— Ah bon... je comprends.

— Vous ne comprenez rien du tout. Car je vais aussi faire ma provision de cigarettes...

— Vous fumez aussi ?

— Oui, monsieur.

— Du caporal ordinaire...

— Ah non : des cigarettes douces, des High Life ; j'aime tant le parfum du tabac de Virginie ! Et maintenant, si vous voulez bien me laisser entrer...

— Au comptoir, tous deux firent leurs emplettes mais, en plus de ses Gitanes, Henri fit l'emplette d'un étui de Week-End et le tendit à Colette.

— Je ne sais si je dois...

— Oh, Mademoiselle, des Week-End, ça ne se refuse pas !

Les cigarettes furent acceptées ; puis les nouveaux amis se quittèrent pour vaquer à leurs occupations.

Ils se retrouvèrent « par hasard », le dimanche suivant, à la fête d'un village voisin. Henri offre à Colette des Fashion.

— Comme je sais que vous aimez les cigarettes à goût anglais.

Quelques jours plus tard, enhardi, il alla voir Colette chez ses parents, sous prétexte d'acheter des œufs. Par la même occasion, il lui apportait des cigarettes « Naja », en tabac d'Orient.

— Pour que vous fassiez la différence, Mademoiselle Colette.

Et ce furent, successivement, sous divers prétextes, de nouvelles visites et de nouvelles cigarettes de la Régie : des Celtiques en Caporal doux « pour votre père qui est un peu enrhumé », des « Salammbo », puisque les « Naja » vous ont plu, vous aimerez sûrement celles-ci ».

Cela avait commencé par une dispute. Mais de visite en visite, de cigarettes en cigarettes, cela finit par un mariage, un beau mariage suivi d'un banquet pantagruélique.

A l'heure des chansons, avec le café et la vieille fine, les convives enchantés eurent le choix entre toutes sortes de délicieuses cigarettes de la Régie Française des Tabacs : Gitanes, Celtiques, Salammbo, Week-End et High Life, Balto, Myrtil, etc...

— Elles ont bien mérité d'être à l'honneur, confia Henri à l'oreille de la nouvelle épousée, car, en somme, c'est à elles que nous devons...

— notre bonheur, conclut Colette en souriant.

Oui, mais il faut à vos terrains Les Engrais complets St-Gobain.

BOUILLIE
MACCLESFIELD
15% de Cuivre pur
GARRIGUE & CHALLOU, Agents Généraux - Bordeaux

La Propagande en faveur du bon Cidre en 1936

L'Association Nationale pour la propagande du bon cidre : « l'A. B. C. », publie un rapport sur les diverses manifestations publicitaires en faveur du bon cidre réalisées par ses soins, en 1936.

L'A. B. C. a insisté tout particulièrement auprès des producteurs pour qu'ils soignent la fabrication et la présentation.

Les concours organisés avec la collaboration des groupements agricoles et pomologiques ont permis d'apprécier les progrès effectués depuis la création de l'A. B. C.

La qualité des cidres s'améliore : certains crus sont parfaits à tous points de vue.

En 1936, l'A. B. C. a multiplié ses efforts pour faire connaître le bon cidre, aidée dans sa tâche par ses adhérents qui fabriquent et vendent du bon cidre, par les hôteliers, les restaurateurs, les maisons d'alimentation qui le présentent au consommateur.

La Presse a rappelé les vertus de cette excellente boisson.

Les dégustations organisées par l'A. B. C. ont eu, dans toute la Franc, un succès considérable.

Le nombre de consommateurs de bon cidre augmente chaque année ; l'aire de la consommation s'étend.

Comment se présente la vente du cidre en 1937

Les conditions extrêmement favorables à un commerce intensif du cidre en 1937 méritent d'être rappelées.

Le cidre est bon et bon marché comparativement aux autres boissons.

L'Exposition de 1937 attirera à Paris, en Normandie, en Bretagne et dans les régions cidricoles une multitude de visiteurs de tous les pays. Ils deviendront des amateurs de cidre si nous leur présentons du cidre d'excellente qualité.

L'Association Nationale pour la propagande du bon cidre organisera des dégustations à l'Exposition ; elle mettra en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer le succès et la prospérité de notre grande boisson nationale.

AU SYNDICAT DES MARAIS SALANTS

POUR SAUVER LES SALINES, IL FAUT D'ABORD REPARER LA GRANDE DIGUE

On sait qu'une réunion du Syndicat des marais salants a eu lieu mardi dernier, à Guérande, sous la présidence de M. Alfred Piriac.

Les dégâts occasionnés par le raz-de-marée ayant été estimés, il s'agit maintenant de pourvoir au plus pressé.

La grande digue du front de mer, face au Traict, qui protège l'ensemble des marais sur un circuit de 26 kilomètres, a particulièrement souffert. La brèche de Bolés, notamment, ouvre des dizaines d'hectares à la mer.

C'est là le plus grave, et nous croyons savoir que M. Leroy, préfet de la Loire-Inférieure, qui a parcouru la presqu'île afin de se rendre compte sur place de la situation, en compagnie de M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, eut son attention attirée tout particulièrement sur l'état de cette grande digue protectrice, laquelle, depuis le raz-de-marée, a perdu son efficacité.

Depuis, dans chaque secteur, en arrière, les paludiers, profitant de la morte-eau, se sont mis courageusement à l'œuvre, pour réparer les éboulements, dégager les canaux, bondres, etc. Mais tous ces travaux partiels risquent de devenir vains si la grande digue n'est pas remise en état dans le plus bref délai. Cette digue du front de mer est comme la ligne Maginot du marais, sans laquelle il est impossible aux paludiers de travailler à l'abri d'une nouvelle invasion de la mer, toujours possible.

Boucher les brèches en bordure du Traict n'est certes pas une petite affaire, il n'en est pas moins essentiel que le nécessaire soit fait.

Des projets sont étudiés en ce moment dans ce sens et les pouvoirs publics sont alertés. Souhaitons qu'une décision soit prise dans le plus bref délai afin que la prochaine saunaison, sur laquelle reposent les derniers espoirs des producteurs en presqu'île guérandaise, soit au moins rendue possible.

La Potasse est actuellement au même prix que l'année dernière, hâtez-vous d'en bourrer votre sol avant qu'elle n'augmente.

Mettez 400 kgs de chlorure de potassium à l'hectare.

Maintenant, pour les pommes de terre, les betteraves, les maïs, le sarrazin, c'est un placement à gain certain.

Station Ornithologique de Versailles

LE FREUX

Un freux jeune peut être confondu avec une corneille noire, mais les soies et les plumes qui entourent la base du bec tombent et, dans le courant de sa deuxième année, le freux prend son aspect caractéristique ; il devient « corbeau à bec nu, corbeau à bec teigneux, corbeau chauve ».

Les freux nichent en colonies appelées corbeautières. Les freux de corbeautière sont sédentaires. A l'automne, arrivent en France de grandes bandes de freux (corbeaux d'hiver) nés dans l'Est de l'Europe. Ils restent jusqu'au printemps chez nous, commettant de gros dégâts dans les emblavures de céréales (corbeaux des avoines, moissonneuses).

Pour qu'on puisse organiser une lutte efficace contre les freux migrateurs, il faut connaître leurs relations avec les freux des corbeautières françaises et savoir exactement quel est leur pays d'origine. C'est ce que recherche la Station Ornithologique de Versailles, en baguant des jeunes freux dans les corbeautières et des freux migrateurs capturés en France.

Devise des bagues : I. R. A. Versailles (France), suivi d'un matricule.

Agriculteurs,

Il est de votre intérêt d'aider la Station Ornithologique de Versailles et de collaborer à ses baguages : Baguez des freux. Faites connaître tous les corbeaux bagués que vous tuerez ou trouverez morts.

Agriculteurs, Chasseurs,

Envoyez à la Station Ornithologique de Versailles les corbeaux entiers avec leur bague à la patte ; la Station Ornithologique de Versailles vous remboursera au double tous vos frais d'envoi et vous adressera un diplôme de rentrée de bague.

Primes de capture

En outre, une prime de capture est prévue pour cinquante corbeaux bagués I. R. A Versailles (France) : vingt à 10 fr.; dix à 20 fr.; six à 30 fr.; cinq à 40 fr.; cinq à 50 fr.; deux à 100 fr.; deux à 200 fr. Un double de la liste des numéros désignés est déposée au Ministère de l'Agriculture, 1er bureau des Eaux et Forêts. La liste sera revisée et complétée en fin de chaque année.

Tous les corbeaux I. R. A. Versailles (France), bagués avant 1930 : prime de capture de 100 fr.

Tout corbeau portant la bague d'une Station Ornithologique étrangère : prime de capture de 100 fr.

Indiquer avec précision à quelle date et en quel lieu a été ramassé le corbeau bagué.

Les corbeaux doivent être envoyés par la poste, entiers, et portant la bague à la patte, à cette adresse : « Station Ornithologique de Versailles, Etoile de Choisy, route de Saint-Cyr, à Versailles (S.-et-O.). »

Semences de pommes de terre

La Ferme expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire) offre pour semences en tubercules sains, soigneusement triés, pureté garantie 999 pour 1.000, les variétés suivantes :

Industrie ou Jaune ronde :	
Moyens tubercules.....	90 fr.
Gros tubercules.....	60 »

Semences logées sur wagon départ, gare Montreuil-Belfroi (Maine-et-L.).

Transmettre les ordres au Syndicat à Nantes.

Toutes autres variétés et autres provenances : Bretagne, Nord, etc..., nous consulter.

Graine de trèfle violet

De la même Ferme expérimentale d'Avrillé, graine de trèfle violet de toute beauté, sans cuscute, récoltée en 1936, à 7 fr. ou 7 fr. 15 le kilo logé, suivant quantité.

Adresser les commandes au Syndicat, qui les fera suivre.

XVIe FOIRE DE RENNES
24 AVRIL - 2 MAI 1937
Renseignements et Inscriptions :
FOIRE de RENNES
4, Place de la Gare
— RENNES —

COUR D'APPEL DE RENNES

MM. Baud, père et fils, sont condamnés respectivement à 4 et 3 mois de prison sans sursis et à 3 et 2.000 francs d'amende

Les dommages-intérêts sont, en outre, fortement augmentés

La Cour a rendu ses arrêts dans les affaires de vins falsifiés.

MM. Baud père et fils, négociants en vins, qui avaient été condamnés pénalement à 6 mois de prison avec sursis, 1.000 francs d'amende, et à l'insertion du jugement dans quatre journaux locaux, sont condamnés : M. Baud père à 4 mois de prison et 3.000 francs d'amende ; son fils, à 3 mois de prison et 2.000 francs d'amende, à l'insertion de l'arrêt dans les journaux désignés par le jugement de Nantes et à l'affichage pendant sept jours à la porte de la mairie et du domicile des condamnés.

En ce qui concerne les parties civiles, les deux négociants devaient verser à titre de dommages-intérêts : 1.000 francs à la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest, 1.500 francs à l'Union des Producteurs de Muscadet et 7.000 francs au Syndicat des Muscadets Sèvre-et-Maine. Ces dommages-intérêts ont été augmentés : ils verseront 15.000 fr. à la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest, 15.000 francs à l'Union des Producteurs de Muscadet et 25.000 francs au Syndicat des Muscadets Sèvre-et-Maine.

M. Bahuaud est acquitté

M. Bahuaud, négociant en vins à La Chapelle-Heulin, avait été acquitté par le Tribunal correctionnel du chef de coupage de vins, mais condamné, pour édulcoration de vins à l'aide de saccharine, à 15 jours de prison avec sussis, à une série d'amendes fiscales dont le montant atteignait 62.356 fr. 47, et envers les parties civiles à 500 francs de dommages-intérêts à l'Union des Producteurs de Muscadet et 800 francs au Syndicat des Muscadets de Sèvre-et-Maine.

La Cour, considérant que les faits reprochés ne sont pas établis, acquitte M. Bahuaud.

Le Sceptique est sa propre victime
Un savant a trouvé le moyen de vous éviter la calvitie
Envoi de broch. contre 0.25 en timbre
Laboratoire "HIDALGO" de PARIS
Passage Pommeraye, à Nantes
au-dessous des Grands Dentistes

Veuillez noter qu'à l'occasion des FÊTES DE PAQUES

LES BILLETS ALLER ET RETOUR délivrés par les Grands Réseaux Français à partir du jeudi 18 mars 1937 seront exceptionnellement valables jusqu'au jeudi 8 avril 1937.

Les voyageurs peuvent rentrer à leur résidence le lendemain 9 avril, s'ils ont pris à la gare de retour un train partant le 8 avril avant minuit.

Cette validité spéciale vous permettra de vivre de beaux jours de vacances.

SUR...
Prairies en Mars
Blés et avoines qui souffrent
Semailles d'orge, avoine, maïs, etc.
La Vigne pour la grappe —
Cultures maraîchères et primeurs
Cultures florales et jardins
RAPIDE mais Durable
PUISSANT et Economique
PRIMOSÉINE
ENGRAIS SALMON
1937
Exigez la marque, le plomb de garantie et méfiez-vous des imitations
En vente PARTOUT et notamment à l'Agence de Nantes
PERSYN & BOUCAUD
28, Rue du Gué-Robert — Téléphone 114.86

Avis aux Distillateurs, Bouilleurs et Propriétaires récoltants

(Alcools de Cidres et de Poirés)

Les distillateurs, bouilleurs et propriétaires récoltants désireux de participer aux livraisons à l'Etat d'alcools de cidres et de poirés au titre du contingent prévu à l'article 41 du décret-loi du 30 juillet 1935, sont invités à adresser, avant le 1er avril 1937, au service des alcools, 11, rue de l'Echelle, à Paris (1er), des offres mentionnant les quantités qu'ils se proposent de livrer avant le 30 septembre 1937. Ces offres indiqueront, en outre, la nature des alcools (alcools rectifiés ou flegmes), ainsi que le titre alcoolique et le lieu de production (commune et gare la desservant).

Il est rappelé que, seuls, sont acquis par l'Etat, les alcools titrant plus de 70 degrés.

La suite réservée aux offres sera notifiée aux intéressés à compter du 10 avril 1937.

Luttez contre les Maladies
Augmentez vos Rendements
par l'emploi du
NITROVILAIN
18 % d'azote nitrique
50 % de nitrate de chaux
50 % de nitrate de minéraux rares
— En vente partout —

Un arrêté préfectoral précise dans quelles conditions est autorisée la chasse aux oiseaux de mer

La chasse à tir des oiseaux de mer connus sous le nom de mouettes sternes, goélettes, alouettes de mer, goélands, courlis et fous de Bassan, est interdite en tout temps dans les eaux territoriales, dans les îles des quartiers maritimes de Saint-Nazaire et de Nantes et sur tout le littoral du département de la Loire-Inférieure, ainsi que sur les rives et dans les îles de la Loire, en aval de la limite des communes de Thouaré et de Mauves, sur la rive droite, et de Saint-Julien-de-Concelles et de La Chapelle-Basse-Mer sur la rive gauche de ce fleuve.

Est autorisée en tout temps, dans les mêmes parages, sous les réserves ci-après : la chasse à tir des huîtriers ou pies de mer, des canards mouclers, des plongeons, cormorans, grèbes et gros goélands gris.

La chasse ne pourra en être effectuée que du lever au coucher du soleil.

L'emploi pour cette chasse de canons, mitrailleuses et fusils à répétition et à balles, ainsi que des fusils et canardières à canon rayé quel qu'en soit le calibre, est formellement interdit, dans un but de sécurité.

Hangars Agricoles

N'attendez pas le dernier moment pour faire construire le hangar qui vous est nécessaire. Vous pouvez bénéficier encore de prix intéressants. De très nombreuses références sont à votre disposition, au siège du Syndicat, à Nantes.

La Vie Syndicale

Saint-Michel-Chef-Chef

Dimanche 4 avril (Quasimodo), à 8 h. 15 du matin (heure légale), salle de l'Ecole des garçons, à Saint-Michel, réunion des membres du Syndicat. M. Faivre prendra la parole.

Sainte-Marie-sur-Mer

Dimanche 4 avril, à 11 h. 30 (heure légale), à la Mairie de Sainte-Marie-sur-Mer, grande réunion syndicale. Conférence agricole par M. Faivre, sur des sujets d'actualité. Questions diverses. Tous nos adhérents de Sainte-Marie et La Plaine sont priés d'y assister.

La Pomme de Terre et les Engrais magnésiens

Depuis quelque temps, MM. Maume et Lagatu, directeurs de la Station des Recherches de Montpellier, ont mis en relief une méthode ancienne qu'ils ont rajeunie avec beaucoup d'à-propos, celle du diagnostic foliaire. On a toujours dit jusqu'à présent que la pomme de terre était une plante à dominante de potasse et qu'il fallait beaucoup de potasse pour la culture de la pomme de terre. Eh bien, si au lieu d'analyser les cendres du tubercule qui, après tout, n'est que le produit du travail qui s'opère dans les feuilles, on avait analysé les cendres de ces feuilles, on y aurait trouvé beaucoup de magnésie et on aurait dit : la pomme de terre est une plante à dominante de magnésie. Demain on entendra dire par les adversaires de la magnésie : la pomme de terre est une plante à dominante de chaux et on se servira du diagnostic foliaire pour soutenir cette affirmation. On analysera les cendres des feuilles, on y trouvera, beaucoup de chaux et on dira, il faut de la chaux pour les pommes de terre, la magnésie est inutile. Mais on oubliera de dire qu'on a analysé une plante dégénérée qui n'aura reçu que des engrais de chaux superphophate de chaux, sulfate de chaux, cianamide de chaux, carbonate de chaux, nitrate de chaux, à ce régime même en frise, comment la pomme de terre, Dikke-Muizen, ou Bintje, appelée aussi Eerstertingen, plante à dominante de magnésie, résisterait-elle à la dégénérescence ? Tous les planteurs de cette pomme de terre vont renouveler leur plant en Frise, pays qui a possédé beaucoup plus de magnésie, que nos terres du Nord de la France qui en sont cependant pourvues. Dans une communication à l'Académie de Médecine, en date du 20 mars 1934, le professeur Delbet a rappelé que la magnésie variait dans les cendres de la pomme de terre de 55 à 3, ce qui indique bien l'influence que peuvent avoir les engrais magnésiens dans la culture importante des pommes de terre.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 3, Place Petite-Hollande, NANTES

TARIF

Pour une seule insertion : 5 fr. par annonce de 5 lignes maximum 1 fr. 25 par ligne supplémentaire

OFFRES

182. — A vendre BEAUX PLANTS D'ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser à Robert-Morice, Sainte-Luce (L.-I.).

51. — TRES BELLES GRIFFES ASPERGES sélectionnées « Grosse hâtive d'Argenteuil », un an extra fortes, deux ans. Réussite printemps 1936, 95 %. Nombreuses références, lettres de félicitations. M. Félix Jouis, La Chapelle-Basse-Mer.

53. — A affermer pour le 1er avril 1937 ou 1938, UNE METAIRIE de 27 hect. 50 environ. S'adresser à M. Bordet, expert-géomètre, La Boissière-du-Doré.

59. — A donner à mi-fruits pour le 1er novembre 1938, la METAIRIE DE LA VALENTINIERE, commune de Falleron (Vendée), d'une contenance d'environ 32 hectares. S'adresser à la Stéphanière, Falleron (Vendée).

60. — Avec « LE VINAIGRIER FAMILIAL », chaque ménage peut faire un excellent vinaigre. Prix, 57 francs. Piffeteau, Saint-Lumine-de-Clisson. Médaille d'or, Paris.

61. — A louer, à prix d'argent ou à moitié, UNE FERME de 20 hectares, commune de la Varenne, libre au 1er novembre 1937. Ferait, si besoin, une avance de cheptel à nombreuse famille. S'adresser Comtesse de la Bourdonnaye, La Varenne (M.-et-L.).

62. — A vendre, ŒUFS DE CANES à couver, très belles races Nantaises, 15 francs la douzaine. S'adresser Elevage du Grand-Plessis, Sainte-Luce (Loire-Inférieure).

DEMANDES

226. — On achète sur pied LES BOIS de toutes essences. S'adresser Scierie Mécanique du Champ de Mars, à Nantes. Téléphone 143 53.

38. — JEUNE MENAGE, toutes mains, demande place culture, gardien propriété, jardinier ; femme basse-cour. Bons certificats. S'adresser au Syndicat qui transmettra.

32. — On demande MENAGE jardinier, cuisinière, ou HOMME célibataire. S'adresser au Syndicat.

42. — On demande MENAGE sans enfant, homme courant travaux vignes et culture, femme employée à la maison. Bonnes références. S'adresser au Syndicat.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 22 Mars 1937

ANIMAUX	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
	1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra	1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra
BŒUFS	9 20	8 10	7 10	10 10	5 50	4 45	3 55	6 25
VACHES	9 00	7 50	6 60	10 50	5 40	4 12	3 30	6 72
TAUREAUX	7 60	6 90	6 40	8 10	4 55	3 80	3 20	5 02
VEAUX	13 30	12 30	11 30	14 00	7 98	7 00	6 22	8 68
MOUTONS	15 70	12 80	10 50	17 00	7 85	6 00	4 62	8 50
PORCS	8 56	8 14	6 00	9 00	6 00	5 70	4 20	6 30

Du Jeudi 25 Mars 1937

BŒUFS	9 20	8 10	7 10	10 10	5 55	4 45	3 55	6 25
VACHES	9 00	7 50	6 60	10 50	5 40	4 12	3 30	6 72
TAUREAUX	7 60	6 90	6 40	8 10	4 55	3 80	3 20	5 02
VEAUX	13 30	12 30	11 30	14 00	7 98	7 00	6 22	8 40
MOUTONS	15 70	12 70	10 40	17 00	7 85	5 97	4 58	8 50
PORCS	8 72	8 28	6 00	9 00	6 15	5 80	4 20	6 30

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

LOIRE-INFERIEURE. — 55 bœufs, 45 vaches, 15 taureaux, 15 veaux, 180 porcs.
VENDÉE. — 95 bœufs, 75 vaches, 15 taureaux, 45 porcs.
MAINE-ET-LOIRE. — 140 bœufs, 110 vaches, 15 taureaux, 160 veaux, 320 porcs.
MORBIHAN. — Néant.

A la Commission des Cours

La Commission des cours a pris les décisions suivantes : hausse 10 centimes en extra et première qualité des bœufs, vaches et moutons ; 30 centimes toutes qualités sur les veaux, au kilog de viande nette ; baisse 10 centimes en extra, 20 centimes en 1re et 2e qualités, sur les porcs au kilo poids vif.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les *Cours officiels* des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 24 mars.

Farine de froment	220
Blé	cours légal
Avoine grise ou noire	109
Avoine bigarrée	105
Sarrasin Bretagne	99
Orge indigène (Côtes-du-N.)	111
Orge Maroc	104
Maïs Indo-Chine	105
Son région, bonne fabricat.	51
Riz Saïgon N° 1	83/84

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES ET DE CAMPAGNE

Cours du 19 mars

VEAUX : 445. — Le kilo sur pied : 1re qualité, 5.50 à 7 fr.; 2e qualité, moyenne, 6.25 ; à déduire pour la campagne 0.80 par kilo, moyenne 5.45.

BŒUFS : 28. — Le demi-kilo net : Devant : 1re qualité, 2.75 à 3.25 ; 2e qualité, 2 à 2.50 ; 3e qualité, 1.50 à 1.75. — Derrière : 1re qualité, 5.25 à 5.75 ; 2e qualité, 4.50 à 5 fr.; 3e qualité, 3.75 à 4.25.

MOUTONS : 145. — Le demi-kilo net : MOUTONS : 199. — Le demi-kilo : 1re qualité 7.50 à 8 fr.; 2e qualité, 6.25 à 7.25.

AGNEAUX. — Sans tarif.

Fourrages

Paille de blé :

bottelée	230
pressée	225

Ces prix s'entendent par quantité minimum de 5.000 kilos, départ lieux de production.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 24 mars.

Artichauts, les 12, 18 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes nouvelles, le paquet, 1 fr. 50. — Carottes vieilles, le kilo, 0 fr. 40. — Céleri rave, les six, 5 fr. — Céleri blanc, les six, 3 fr. — Choux pommes, les 16, 5 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 50. — Cresson, les 12, 8 fr. — Chicorées, les 12, 4 fr. — Endives, le kilo, 3 fr. — Escaroles, les 12, 2 fr. — Epinards, le kilo, 3 fr. — Laitues, les 20, 3 fr. — Mâche, le kilo, 2 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. — Noix, le kilo, 4 fr. — Oseille, le kilo, 1 fr. — Oignons, le kilo, 0 fr. 40. — Pommes, le kilo, 1 fr. 50. — Pissenlits, le kilo, 3 fr. — Poireaux, la botte, 2 fr. — Radis, les 12, 5 fr. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 1 fr. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 75.

Marché des Innocents

Paris, le 24 mars.

POMMES DE TERRE

Les 100 kilos, vrac, départ : Parisienne du Loiret, 50 ; Royale d'Orléans, 60 à 62 ; Duchesse Bretagne, 35 à 36 ; Saucisse Rouge de Bretagne, grosses triées, 42 ; toutes venantes, 32 à 33 ; Poitou, 72 à 73 ; Loiret, 64 à 65 ; Early Sarthe, 45 ; Touraine, 48 ; Etoile du Nord du Loiret, 45 ; Fin de Siècle Bretagne, 40 ; Beauvais Sarthe, 42 ; Creuse, 41 ; Woltmann Seine-et-Oise, 35 à 36 ; Géante Blanche et Bleue Bretagne, 30 ; Maerker, 30 ; Eerstelingen, Nord, Lys, 51 à 52 ; Flandre, 54 à 55 ; Oise, 52 à 53 ; Sarthe, 50 ; Maine-et-Loire, 50 à 52 ; Somme 52 ; Loiret, 55 à 60 ; Ronde Jaune Bretagne, 35 à 36 ; Sarthe, 38 ; Loiret, 42 ; Mayenne, 37 ; Alsace, 40 ; Auvergne, 39 à 40 ; Rosa Marne, 70 ; Ardennes, Meuse, 65 à 66 ; Loiret, 70 ; Mainee-t-Loire, 65 ; Morbihan, 38 ; Côtes-du-Nord, 40.

CAROTTES. — Auxonne, 35 ; Appoigny, 30 ; Saint-Omer, 25 à 28 ; Meaux, 30 à 35.

NAVETS. — 10 à 12, vrac, départ.
NAVETS. — Base 12, départ.

OIGNONS. — Les 100 kilos, logés, départ : Poitou, 30 ; La Fère, 38 à 40 ; Verberie, 40 à 45 ; Mazé, 40 à 45 ; Luc et Auxonne, finis.

LEGUMES SECS

Paris, le 24 mars.

Les 100 kilos, logés départ : Flageolets Nord, 215, Lingots Nord, 315 ; Vendée, 295. Chevriers Arpajon Dourdan, extra, 325 ; bons, 270 ; ordinaires, 200. Plats Midi nature, 315 ; gros, 330 ; extra, 355. Lentilles vertes du Puy, 460 ; Cantal, 250.

PAILLES ET FOURRAGES

Paris. — Marché libre.

Les 100 kilos, départ Centre, Ouest, Nord :

Paille de blé, 16 à 17 ; d'avoine, 14 à 15 ; d'orge ou escourgeon, 11 à 12.

Foin, 17 à 21 ; Luzerne, 19 à 20 ; Trèfle, 16 à 17.

Cours des Vins

MUSCADET	650 à 700
GROS-PLANT	350 à 450
VIN BLANC D'HYBRIDES	300 à 350

La Potasse mise tardivement sur la vigne ne fait son effet qu'à la récolte suivante.

Hâtez-vous de mettre 250 kgs de chlorure de potassium, ou 600 kgs de sylvinite à l'hectare.

N'attendez pas le débourrement.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :

Bœuf. — 1re catégorie, 6 à 12 fr. ; 2e catégorie, 3 à 4.50 ; 3e catégorie, 2 à 2.50.

Veau. — 1re catégorie, 6 à 9 fr. ; 2e, 5.50 ; 3e, 4.50.

Mouton. — 1re catégorie, 12 fr. ; 2e catégorie, 8.50 à 10 fr. ; 3e catégorie, 6 fr.

Porc. — 4 fr. 50 à 8 fr.

Beurre. — 8 fr. à 10.50.

Poulets. — 8 fr. à 8.50.

Lapins. — 6 francs.

Œufs. — La douzaine : 4 fr. à 4 fr. 25.

ANCENIS

Blé, à la taxe ; avoine, 115 à 120 ; blé noir, 110 à 115 ; seigle, 115 à 120 ; orge, 110 à 115. Foin, les 500 kilos, 110 à 115 ; paille, 100. Poulets, le demi-kilo poids vif, 5.75 à 6.50 ; canards, 2.95 à 3.10 ; pigeons, la couple, 8.50 à 11 ; lapins, le demi-kilo, 2.25 à 2.75 ; œufs, la douzaine, 3.25-3.75 ; beurre, la livre, 8.50 à 8.75 ; porcs gras, le kilo, 5.75 à 6 fr ; porcs maigres, 6 à 6.25 ; porcillons, la pièce, 100 à 150.

CHATEAUBRIANT, 24 mars.

Avoine, 115 à 120 fr.; seigle, 109 à 110 fr.; orge, 115 à 120 fr.; sarrasin, 90 à 95 fr.; farine, 219 à 220 fr.; son, 79 à 80 fr.; son de sarrasin, 89 à 90 fr.

Les 500 kilos : paille de blé, 120 à 125 fr.; paille d'avoine, 110 à 115 fr.; foin, 110 à 120 fr.

Cidre ordinaire, 85 à 90 fr.; première qualité, 95 à 100 fr. la barrique.

La pièce : poulets, 12 à 15 fr.; canards, 13 à 15 fr.; pigeons, 5 à 6 fr.; lapins, 12 à 15 fr.

Beurre ordinaire, le kilo, gros 16 à 16.50 ; beurre fin, détail, 18 à 18.50 ; œufs, 4 à 4.50

Pommes de terre, 50 à 70 fr. les 100 kilos.

Bœufs de travail, 4.000 à 5.000 fr. la paire.

Vaches laitières ou amouillantes, 1.800 à 2.000 fr.; génisses, 1.700 à 1.800 fr.; porcs de lait, 100 à 125 fr.; porcs maigres, 180 à 220 fr.

Le kilo : bœufs gras, 3.25 à 4 fr.; vaches grasses, 2.75 à 3 fr.; veaux de lait, 5.50 à 5.75 ; veaux gras, 6 à 6.50 ; moutons, 4.50 à 5 fr.; porcs gras, 5.50 à 5.40.

BLAIN, 23 mars.

Blé (taxe officielle), 147 fr.; farines, 215 à 220 fr.; sons, 66 à 70 fr.; avoines, 110 à 116 fr.; orge, 110 à 115 fr.; seigle, 112 à 115 fr.; sarrasin, 95 à 100 fr. — Paille, 115 à 120 fr, les 500 kilos ; foin, 100 à 110 fr. — Beurre de laiterie, 11 à 11.50 la livre ; beurre ordinaire, 9 à 9.50 ; œufs, 3.25 à 3.50 la douzaine ; lait, 1.10 le litre. — Poules et poulets, 17 à 35 fr. la couple (5.25 à 5.75 la livre vif) ; canards, 12 à 20 fr.; oies, 35 à 38 fr. (5.50 à 6 fr. le kilo) ; lapins, 12 à 22 fr. (5.25 à 5.50 le kilo vif) ; pigeonneaux, 6.50 à 7 fr. la paire. — Cidre, 110 à 130 fr. la barrique (droits de circulation en sus) ; au détail, 0.75 à 0.90 le litre. — Pommes de terre, 50 à 70 fr. les 100 kilos. — Bétail sur pied : bœufs, 4 à 4.30 le kilo ; vaches, 2.80 à 3.60 ; taureaux, 2.80 à 3.70 ; génisses, 4.25 à 4.75 ; veaux, 5.50 à 5.75 ; moutons et agneaux, 4.50 à 5.50 ; porcs gras, 5.10 à 5.30 ; courantins, 220 à 340 fr.; porcelets de six semaines à trois mois, 85 à 240 fr. — La prochaine foire se tiendra le 1er avril (jeudi après Pâques).

La Terre

PAR

Marie DE WAILLY

Ils se turent un instant et Rosa reprit plus bas, la voix tremblante :

— Je jurai d'être ta femme.

Il dit avec une infinie tendresse :

— Nous étions pauvres l'un et l'autre... ce fut notre malheur... Voulant économiser un peu d'argent, tu te mis à faire « des journées » et moi, après mon apprentissage chez un boucher de Couvin, j'entrai en qualité de « commis » chez Aimé Baillot.

— Pour être plus près de moi.

— C'est vrai.

Le silence tomba, lourd, entre eux. Devant leurs efforts stériles et leur sacrifice inutile, leur cœur se brisait.

Rosa fit un pas vers la route.

— Il est tard, il faut que je rentre.

— Tu pars déjà ?

— Il le faut.

— Laisse-moi t'accompagner jusqu'aux premières maisons de Brûly.

— Si quelqu'un nous rencontrait.

— Qui ? Tout le monde est couché et puis nous ne faisons pas de mal. Ne me refuses pas, Rosa... pour la dernière fois...

La voix du villageois était si suppliante que la jeune fille consentit.

Ils marchaient, enlacés chastement. Autour d'eux, c'était le silence, le calme majestueux d'une nuit sereine.

Le long de la route se dressait, de distance en distance, des tas de bouleaux attendant qu'on les charrie jusque chez les sabotiers du village; parfois un oiseau quittait l'abri d'un buisson, en poussant un cri effarouché et, dans la forêt proche, le rossignol faisait entendre sa voix pure.

La jeune fille murmura :

— Comme autour de nous tout semble parler de paix et de bonheur.

— C'est l'ironie des choses... Ah ! continua le jeune homme, avec un accent farouche et douloureux, je me souviendrai toujours de ce dimanche où tu m'as dit que je devais t'oublier.

— Mon père m'avait promise à Ovide.

— Et tu avais consenti...

— Oh ! pas sans lutte... Pendant quinze jours j'ai résisté... maltraitée, battue par le père, jusqu'au jour où il me menaça de me faire enfermer et de te tuer d'un coup de fusil. Qu'aurais-tu fait à ma place ?... Tous les jours c'étaient des disputes... des coups...

— Il fallait partir.

— Où pouvais-je aller ?... Ma grand'mère était morte.

— Mes parents t'auraient reçue.

— Et les gendarmes seraient venus me chercher... comme une voleuse.. le père avait le droit pour lui ; je suis mineure.

Le jeune homme déclara d'une voix sombre :

— Il n'y avait qu'une chose à faire... Ton père voulait prendre son fusil pour me tuer, il y en a un aussi au manteau de la cheminée, chez nous. Je chasse... je pouvais me mettre à l'affût et quand Ovide serait venu un soir...

— Ah ! tais-toi... tais-toi...

— J'y pense encore quelquefois.

— C'est horrible ce que tu dis là !

— Tu serais libre.

— Malheureux... comment pourrions-nous nous aimer avec ce cadavre entre nous ?...

Il ne répondit pas, baissant la tête. Rosa déclara :

— Ne va pas plus loin. On pourrait nous rencontrer...

— Ah ! Rosa... ma Rosa... tout se déchire en moi au moment de te perdre.

— Tais-toi... tu m'enlèves tout courage.

— C'est vrai, c'est lâche ce que je dis là !... Qui sait, ma Rosa, il faut espérer que tu seras heureuse. Ton père a raison, après tout, de préférer un gendre riche à un pauvre diable comme moi. Dans combien de temps aurions-nous pu nous marier ? J'ai mes « vieux » à soutenir ; ils n'ont que leur maison, un jardin et le bout de pré où pâture leur vache. Tu connais leur bicoque, elle est basse et étroite et la pauvreté y a toujours habité ; elle a même connu la misère du temps de mes grands-parents qui étaient de misérables bûcherons. Mon père était domestique et ma mère faisait les lessives. De quatre enfants, je suis demeuré seul et, grimpant à l'échelle sociale de la vie, j'ai une place de « commis » chez le boucher de la Forge du Prince. Mes enfants seront peut-être « patrons » un jour.

Un sanglot de Rosa l'interrompit. Il se raidit contre la douleur qui lui broyait le cœur et continua :

— Tu n'auras pas à penser à l'avenir de tes gosses, toi, Rosa, ils auront du « bien » et vois-tu, la Terre, c'est sacré !... elle fait vivre... elle donne la puissance à ceux qui la possèdent... elle est la fortune... la sécurité... le bonheur... Je me suis révolté en apprenant que ton père te donnait au fermier de la Maison-Blanche... J'ai eu des pensées de meurtre... et tout à l'heure encore, lorsqu'Ovide m'insultait en m'offrant ses dix francs, j'ai éprouvé l'envie folle... de l'étrangler... j'avais tort. Je souffre de te perdre et pourtant, je comprends la nécessité de ma douleur puisqu'elle assure ta richesse. Ovide t'aime, ma Rosa. Tu posséderas la Terre, et moi... je tâcherai de t'oublier comme un honnête garçon que je suis.

A bout de force, de courage, d'héroïsme, la voix du malheureux se brisa et la jeune fille, sentant que tout était fini... bien fini... entre eux, se mit à pleurer.

II

La vie est un fleuve qui roule
Des rires et des pleurs.

Jadis, tout en causant et chantant, ou dans ses flâneries du dimanche, à travers la forêt, Rosa caressait tout un joli nid d'espérances et de rêves, dans lesquels un avenir simple et laborieux lui apparaissait aux côtés d'Ephrem.

Hélas ! cette envolée vers le bonheur était venue se briser lamentablement contre la réalité.

La jeune fille aurait voulu retarder indéfiniment l'échéance fatale du mariage ; mais, auprès d'elle, Ovide la pressait de tenir la parole donnée par Joseph.

Le fermier était impatient de posséder celle qui s'était emparé, tyranniquement, de ses sens et de son cœur.

D'un autre côté, le Père Pivard craignait les risques de trop longues fiançailles.

Il ne fallait pas que l'amoureux de sa fille se lassât et reprit, avec la libre disposition de sa personne, la fortune qu'il apportait à Rosa... et à son père.

Harcelée par l'un et par l'autre, la jeune fille céda.

Cependant, le cœur humain est ainsi fait, elle conserva quand même un espoir... illusion de son désir qui s'évanouit par la publication de ses bans.

Pendant les deux dernières semaines qui précédèrent le mariage, Ovide combla son amoureuse de cadeaux.

Finaud, exagérant sa pauvreté, Joseph Pivard avait déclaré au fermier :

— Nous ne sommes pas riches, garçon, et Rosa n'emportera à la Maison-Blanche, que quelques vieilles nippes et du linge usagé.

Avec l'orgueil de ses écus et la puissance de sa passion, Ovide répondit :

— Elle aura plus de linge que la plus riche et des robes plus belles que la plus faraude à vingt lieues à la ronde.

Il avait tenu parole.

Se rendant à Bruxelles, il commanda un trousseau magnifique où les draps, les taies d'oreillers, les nappes, les serviettes, les torchons et le linge de corps se comptaient par douzaines.

Courant les magasins de nouveauté et de mode, visitant les bijoutiers, il tirait inlassablement les billets de banque de son large portefeuille, faisait parade de sa générosité, de son amour et de son désintéressement.

(A suivre).

NOZAY, 22 mars.

Blé, 146.50, taxe ; seigle, 109 à 110 fr. ; orge, pour semence, 118 à 120 ; sarrazin, 95 à 96 fr. ; son, 79 à 80 fr. ; son de sarrazin, 89 à 90 fr.

Les 500 kilos : paille de blé pressée, 120 à 125 fr. ; foin, 110 à 120 fr.

Cidre ordinaire, 110 à 115 fr. la barrique, première qualité pour bouteilles, 120 à 130 fr., droits en sus.

Poulets, jeunes, la couple, 18 à 28 fr. ; poules, la couple, 14 à 20 fr., 5 à 5.50 le kilo vivant ; lapins, 12 à 15 fr. pièce, 5 fr. à 5.50 le kilo vivant.

Beurre, le kilo, gros, 16.50 ; détail, 17 fr. à 17.25 ; œufs, 3 fr. 25.

Le kilo sur pied, animaux de boucherie, bonne qualité : génisses lourdes, 4.40 à 4.75 ; bœufs, 4 à 4.40 ; vaches, 2.75 à 3.50 ; veaux, 5.50 à 5.75 ; moutons, suivant âge et qualité, 4 à 5 fr. ; porcs gras, 5.40 à 5.50.

Porcelets, 6 à 8 semaines, 80 à 110 fr. ; 2 à 3 mois, 120 à 200 fr. ; courantins, 3 à 4 mois, 210 à 300 fr. ; jeunes truies adultes, 280 à 350 fr.

LA ROCHE-BERNARD

Blé, 143, 146 ; avoine, 115, 116 ; blé noir, 100, 102 ; seigle, 98, 100 ; orge, 100. — Foin, les 500 kg, 120 ; paille, 110, 115. — Poulets gros, la couple, 40, 48 ; moyens, 32, 40 ; petits, 24, 30 ; canards, la pièce, 15, 17 ; oies, 27, 31 ; pigeons, la couple, 8, 11 ; lapins, la pièce, 16, 24. — Œufs, la douzaine, 3.50, 4 ; beurre, le demi-kg, 8.25, 9.25. — Cidre : nouveau, la barrique, 120, droits en sus. — Bœufs gras, le kg sur pied, 4.30, 4.50 ; de travail, la paire, 3.800, 6.000 ; vaches grasses, 3.75, 4.10 ; laitières, 1.400, 2.000 ; taureaux, le kg, 2.90, 3.20 ; veaux de lait, 5.50, 6 ; génisses, la pièce, 1.300, 1.700 ; moutons, le kg, 5.50, 6.25 ; porcs, 5.50, 5.75 ; de lait, 120, 140. Agneaux de lait, 8.75, 10.50 le kg.

CULTIVATEURS ET MARCHANDS !

VIGNEUX possède actuellement 3 Foires par an :

La 1re, le 1er mercredi de février ; la 2e, le 1er mercredi d'avril ; la 3e, le 18 novembre.

Le succès de la foire de février est une garantie de la complète réussite de celle qui aura lieu le mercredi 7 avril 1937.

Acheteurs et vendeurs, venez à la foire de Vigneux.

Nota. — A cette foire, aucun droit de place ne sera perçu.

CLISSON

Blé, 147 ; farine, 210 à 212 ; avoine, 125 ; blé noir, 105 ; son, 60 à 65 ; pommes de terre, 25 à 26 ; foin, les 500 kilos, 170 ; paille, 130 à 140 ; poulets, la couple, gros 40 à 45, moyens 29 à 39, petits 25 à 28 ; pigeons, la couple, 8 ; lapins, la pièce, 10 à 18 ; œufs, la douzaine, 3.50 à 3.75 ; beurre, la livre, 8 à 8.50 ; bœufs gras, le kilo sur pied, 3 à 4.25 ; bœufs de travail, la paire, 4.000 à 7.400 ; vaches grasses, le kilo, 2.75 à 4.25 ; vaches laitières, l'unité, 1.300 à 3.200 ; veaux, le kilo, 5.50 à 6.50 ; porcs, 5.80 à 5.90 ; porcs de lait, 200 à 250.

LEGÉ

Froment rouge, 142 à 145 ; avoine, 125 ; blé noir, 120 ; seigle, 120 ; orge, 115.

Foin, les 500 kilos, 75 à 80 ; paille, 65 à 70.

Poulets gros, la couple, 45 à 58 ; moyens, 38 à 45 ; petits, 30 à 38 ; pigeons, 8 à 10 ; lapins, la pièce, 10 à 18.

Œufs, la douzaine, 3.70 ; beurre, le ½ kilo, 8 au lieu de 7.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 4.50 à 4.75 ; bœuf de travail, la paire, 3.000 à 5.500 ; vaches grasses, le kilo, 3.75 à 4 ; vaches laitières, l'unité, 1.800 à 2.200 ; taureaux, le kil., 4 à 4.20 ; veaux, 5.50 à 6 ; génisses, 1.700 à 2.200 ; porcs, le kil., 5.40 à 5.50 ; porcs de lait, 80 à 125.

MONTBERT

Poulets gros, la couple, de 45 à 55 ; moyens, 38 à 45 ; petits, 25 à 38 ; lapins, la pièce, 14 à 18.

Bœufs gras, le kilo sur pied, première qualité, 4.75 à 5 ; deuxième, 4 à 4.75 ; bœufs de travail, la paire, 5.000 à 7.000 ; vaches grasses, le kilo, 4 à 4.50 ; vaches laitières, l'unité, 2.000 à 3.500 ; génisses et taureaux maigres, jusqu'à 2.500 pièce.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

Le Gérant : R. FAIVRE.

RHUMATISME Le Dr SIMERAY Spécialiste

8, quai Fosse, Nantes, le samedi ou sur R.-V. Consult. gratuite à 18 h., consultera à Saint-Nazaire, Hôt. Bretagne, mardi matin, 30 mars. 446e guérison aut. à publier. Mme Clisson, rue Toutes-Aides, Saint-Nazaire. Douleurs épaules depuis 30 ans, guérie en une séance. Notice gratis. Brochure 3 fr.

Un champion !

Vraiment pour son âge, son poids est exceptionnel !

Rien ne remplace, il est vrai le bon riz, l'aliment de complément le plus efficace pour le bétail.

le RIZ

BUREAU DE PROPAGANDE
62, RUE DE RICHELIEU, PARIS-2e

Employez l'EXPLOSIF AGRICOLE
pour défoncer, dessoucher, creuser rapidement vos fosses de plantation pour pommiers
Brochure illustrée gratuite sur demande à
R. POIRIER, ingénieur, CRAON (Mayenne)

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques

COMBINÉS BARRAL
5 COMBINÉS BARRAL pour traiter 500 œufs, 13 francs
S'adresser les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu, à
M. P. RIVIER
fabricant des COMBINÉS BARRAL
8, Villa d'Alésia, Paris (14e)
(Prospectus gratis)

Chaussures LETOURNAUX
7, Rue Guépin - NANTES - Place Bretagne

DE LA QUALITÉ - DES PRIX - MAISON DE CONFIANCE
Grand Choix de CHAUSSURES Fantaisies et Classiques
Spécialité pour Pieds sensibles. Femme et Homme
Remise 5 % aux Membres du Syndicat sur présentation de leur carte

TOUS
Petits et Grands

Venez faire "PEAU NEUVE"
à la
BELLE FERMIÈRE
12, RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, près la Pl Graslin - NANTES
SPÉCIALISTE DU VÊTEMENT MASCULIN

Cyclistes !

PROFITEZ... de l'occasion unique qui vous est offerte d'acheter et d'équiper votre bicyclette à des
PRIX incroyables de BON MARCHÉ
Avant la hausse, nous avons pu acquérir de nos fabriques d'énormes quantités de marchandises de qualité exceptionnelle.

POUR LES GRANDS : Bicyclettes, Tandems, Pneus, Eclairages et les multiples accessoires qui composent un vélo.
POUR LES PETITS : des milliers de jouets mécaniques (si nécessaires à leur développement physique) Vélos Jouets, Tricycles, Autos, Patinettes, etc...
POUR LES MAMANS : une gamme incomparable de Voitures d'Enfants tous modèles, à des Prix imbattables.

que vous pourrez obtenir à 25 % de leur valeur réelle.

GRAND COMPTOIR VELOCIPÉDIQUE NANTAIS
1, place Bretagne, NANTES - Téléph. 125.57

Avant de fixer votre choix, renseignez-vous ailleurs et vous achèterez chez nous ensuite.
LE MIEUX ASSORTI ET LE MOINS CHER DE TOUTE LA REGION

GRACE A PROVENDEINE MON PORC A ÉTÉ SAUVÉ !

Ayant essayé votre produit «Provendeine», je suis heureux de vous dire qu'il m'a donné entière satisfaction sous plusieurs rapports :
1° Ayant plusieurs porcs atteints de pneumo-entérite, ils ont été radicalement guéris après quelques jours de traitement, et mes porcs ont engraissé rapidement.
2° D'autre part, j'en avais un souffrant du mal de pattes, que j'avais dû isoler, et aujourd'hui il se trouve entièrement rétabli et engraisse à vue d'œil.

P. 31

Des milliers d'Eleveurs ont obtenu les mêmes succès avec Provendeine

La lettre de M. Pinault, à Ruffec (France), dont nous publions ci-dessus un extrait, se trouve dans nos dossiers. Elle a été prise au hasard parmi les milliers que nous avons reçues et qui témoignent des remarquables résultats obtenus avec Provendeine.

Provendeine ne peut être comparée aux autres condiments. Préparée suivant des bases scientifiques, elle prévient et guérit le rachitisme (mal de pattes) et la pneumo-entérite, stimule la croissance des porcelets, favorise l'engraissement des porcs.

★ *La véritable Provendeine Sanders se vend à* 14 francs *le grand paquet*
Anc. Maison Louis Sanders, S.A.
17, rue de la Santé, Rennes.

PROVENDEINE
PROCÉDÉ STEENBOCK BREVET N° 506.984
Complexe de Vitamines A & D, Diastases et Acides Aminés

CHAMBRE A COUCHER
moderne, chêne massif, sculptures prises dans la masse : armoire 3 portes, 130 cm grande glace, lit de milieu, table chevet liseuse, dessus marbre. Exceptionnel 1.250
Complète avec 1 sommier à ressorts, 1 matelas laine à bourrelets, 1 traversin et 2 oreillers plume, 2 chaises assorties. Les dix pièces sacrifiées ... 1.790

SALLE A MANGER
moderne, chêne massif galbée, buffet 5 portes, 2 tiroirs, dessus de marbre, glace crédence, table assortie à allonges, chaises modernes sculptées.
Sacrifiée 1.735

CHAMBRE A COUCHER
moderne galbée, chêne massif, fines sculptures prises masse, armoire 3 portes, glace, grand lit de milieu, table de nuit dessus marbre. Sacrifiée 1.690

Très jolie CHAMBRE A COUCHER
moderne, galbée, chêne massif armoire 3 portes, 140 cm., glace biseautée, lit de milieu, table de chevet liseuse marbre. Complète 1.890

Exposition Générale de Printemps
E. Lefroid

3-5-7, Place de Lorraine — ANGERS Téléphone : 5-41 — 16, Rue d'Alsace
16, Rue de la Barillerie — NANTES Téléphone : 148-38 — 3, Quai Penthièvre

PRINTEMPS 1937
E. Lefroid vous offre l'occasion de vous meubler dans des conditions exceptionnelles de qualité et de bon marché.

EXPOSITION GENERALE DE PRINTEMPS
chez
E. Lefroid
c'est

DU CHOIX : Toutes les tendances, tous les styles vous sont offerts dans les présentations les plus heureuses, les plus rationnelles.
DE LA QUALITÉ : LEFROID est obligé de vendre "du solide" puisqu'en vous livrant ses meubles, il vous donne en même temps sa garantie personnelle, absolue et sans limite de temps.
DES PRIX : LEFROID produit directement, par grosses quantités, donc au meilleur cours, et a des frais généraux réduits à l'extrême. LEFROID grâce à l'importance de sa vente, vous fait profiter de prix actuellement inespérés, et sans comparaison possible.

La plus importante MAISON DE MEUBLES de la région

SALLE A MANGER
chêne massif, bombée, buffet bas 3 portes, 1 tiroir, 150 cm dessus marbre, dosseret glace, table pieds corbeille à allonges, 6 chaises assorties sculptées.
Sacrifiée 1.575
La même avec buffet 2 corps, glace en fond de crédence, 6 portes, 1 tiroir, Sacrifiée 1.890

ELEVEURS

Pour augmenter la production laitière, engraisser vos animaux, *cultivez* la nouvelle **Rave géante améliorée** *pesant jusqu'à 8 kilogs*
Supérieure aux betteraves et navets. Nombreuses références.
Prix et notice franco sur demande
MAILLET-MEMETEAU, Graines, LA BOHALLE (M. et L.)

POUR DÉTRUIRE LES UN SEUL PRODUIT : **TAUPES** "LA TAUPINASE DELBA"
Efficacité remarquable, Economie
Flacons : 8 et 4 francs, Toutes Pharmacies

N'achetez pas vos **MEUBLES** sans visiter les
DOCKS DU MOBILIER
11, Rue de Flandres
NANTES
Le plus Grand Choix — Les Meilleurs Prix

BOËFFARD
Livre Gratuitement à Domicile
— dans toute la Loire-Inférieure —

SES MEUBLES DE QUALITE
à des PRIX sans CONCURRENCE
que vous trouverez
DANS SES MAGASINS
8, Rue Mercœur, 8
— NANTES —

TOUT LE MEUBLE
DU PLUS SIMPLE
AU PLUS RICHE

Plus de mille mobiliers en stock

NANTES — Imprimerie SAINT-CLEMENT, anciennement DUPAS & Cie, 57, rue Saint-Clément. — Téléph. 146-55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes.